

Apartheid: comment la Suisse s'est débarrassée d'une affaire d'Etat

AFRIQUE DU SUD • Article de presse paru dans le journal *Le Courrier* – 22 mai 2003

Propos recueillis par Sandra Dzaack

GENÈVE • Ce soir, lors d'une conférence, le journaliste Jean-Philippe Ceppi analysera la collaboration militaire entre Berne et le régime raciste sud-africain.

Journaliste à Temps présent, ancien correspondant en Afrique de Sud, Jean-Philippe Ceppi a longuement enquêté sur les relations occultes entre les Services de renseignement suisses et sud-africains. Une question qui fera l'objet d'une conférence jeudi 22 mai à Genève1. Entretien.

Le Courrier: En quoi consistait la collaboration des Services de renseignement suisses avec le régime de l'apartheid?

Jean-Philippe Ceppi: L'accord entre le Conseil fédéral et les Services de renseignements sud-africains, conclu dans les années septante, a toujours été renouvelé, quelle que soit la situation des droits humains en Afrique du Sud. Était-ce justifiable? En pleine guerre froide, il fallait peut-être choisir son camp, mais je pense qu'il était de la responsabilité du Conseil fédéral de contrôler les activités de ses services, en traitant le cas sud-africain de manière tout à fait particulière.

»Or le gouvernement a estimé qu'il valait mieux en savoir le moins possible. Il a laissé aux Services de renseignement une totale latitude pour agir. C'était une erreur monumentale, et le plus grave est que l'on n'en a pas tiré les leçons aujourd'hui.

Jusqu'à quel point cette collaboration s'est-elle intensifiée?

– Suffisamment de faits démontrent que, durant les années quatre-vingt, les portes étaient grandes ouvertes entre l'Afrique du Sud et la Suisse concernant l'échange d'information en matière biologique et chimique. On n'a jamais prétendu que Peter Regli (ancien chef des Services de renseignement militaires suisses, ndlr) était parti avec les plans d'une arme biologique pour la livrer à l'Afrique du Sud. En revanche, on dispose d'une longue chronologie qui prouve que Wouter Basson (chef du programme chimique et bactériologique secret de l'armée sud-africaine, ndlr) était le bienvenu en Suisse.

»Basson a pu se rendre au laboratoire militaire de Spiez, monter un réseau financier impressionnant via Bâle et Zurich. Il travaillait étroitement avec le marchand d'armes Jürg Jacomet, qui lui a toujours été présenté comme un agent des services de renseignement. Peter Regli a laissé le flou sur cette situation. Basson a aussi acheté des masques à gaz en Suisse et quand il a été arrêté à Zurich, la première personne qu'il a appelée, c'était Peter Regli.

»Durant toutes ces années, Regli s'est rendu pour sa part à de nombreuses reprises en Afrique du Sud. Il avait des rapports amicaux avec des militaires sud-africains, il passait ses vacances dans le pays. On note aussi que certains cadres des Services sud-africains ont remercié Regli pour son «soutien moral» durant toutes ces années. Cela signifie qu'il y avait là véritablement le partage d'une idéologie.

Le rapport final du professeur Schweitzer, sur les liens entre services secrets suisses et sud-africains, conclut qu'aucun accord secret n'a existé en matière chimique et biologique.

– Dans le même chapitre, le professeur Schweitzer écrit que la quasi-intégralité des documents des Services de renseignement dans les années quatre-vingt a disparu. On sait aussi que Wouter Basson, le principal acteur de cette affaire, n'a pas été entendu par le professeur Schweitzer, que Chris Thirion le chef des Services de renseignement sud-africains, qui m'a confirmé l'existence d'un accord secret, n'a pas été entendu non plus et qu'une large partie des archives en Afrique du Sud a également été détruite. Et M. Schweitzer affirme de manière péremptoire que cet accord n'a jamais existé... C'est du moins ce qui a été retenu par la presse.

Pourquoi la lumière n'a-t-elle jamais été totalement faite sur cette question?

– Mes premiers articles sur l'affaire Basson, et la collaboration avec le régime sud-africain, sont sortis en juillet 1998. Quelques jours après, j' ai reçu un coup de fil du conseiller national radical Peter Tschopp, à l'époque membre de la délégation de la Commission de gestion, qui m'a dit: «Vos papiers sont intéressants, c'est grave, mais la Suisse n'est pas prête à ouvrir un autre dossier douloureux, alors qu'on vient de sortir de l'affaire des fonds en déshérence. Pour cette raison, je pense que nous ne mettrons pas sur pied une enquête de la délégation.»

»Un autre fait s'est révélé capital: en 1999, un conseiller national socialiste m'a dit que la droite et la gauche, au Parlement, avaient conclu une sorte de deal: si la gauche et le Parti socialiste n'insistaient pas trop pour mettre sur pied une commission d'enquête parlementaire sur l'affaire sud-africaine, alors la droite, elle, éviterait de réclamer une commission d'enquête parlementaire sur les relations de la gauche, et en particulier du conseiller national socialiste Helmut Hubacher, avec la Stasi est-allemande. C'est ça la politique, une espèce de pesée d'intérêts qui fait que ce dossier est paralysé et n'ira probablement jamais plus loin.

En tant que journaliste, comment avez-vous réagi à ce calcul politique?

– Quand un journaliste mène ce type d'enquête, il est constamment confronté à l'impression qu'il est très seul. On attend des journalistes qu'ils fassent leur travail, mais ensuite, le relais se fait difficilement avec les politiciens. Au lieu de prendre les dossiers en main, ils s'appliquent souvent à démonter le travail des journalistes en les accusant d'être des manipulateurs. C'est un peu décourageant. J'ai été particulièrement frappé par l'attitude passive et attentiste du Parlement et des organes concernés par cette affaire, qui se sont contentés de réagir aux révélations de la presse.

Tiré du site internet www.lecourrier.ch